

Informations de base	
<b>2022/2547(RSO)</b> RSO - Décisions d'organisation interne	Procédure terminée
Décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires  <b>Subject</b> 8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires	

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Groupe de travail sur la réforme et l'investissement	FERREIRA Elisa

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
15/02/2022	Décision du Parlement	T9-0021/2022	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2547(RSO)
Type de procédure	RSO - Décisions d'organisation interne
Sous-type de procédure	Organisation du Parlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 229
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0021/2022	15/02/2022	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

# Décision sur la composition numérique des délégations interparlementaires

2022/2547(RSO) - 15/02/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement a décidé par 689 voix pour, 6 contre et 5 abstentions, d'arrêter comme suit la composition numérique des délégations interparlementaires suivantes:

## **1) Europe, Balkans occidentaux et Turquie**

- Délégations aux commissions parlementaires mixtes suivantes:

- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Macédoine du Nord: 13 membres,

- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Turquie: 25 membres,

- Assemblée parlementaire de partenariat UE-Royaume-Uni: 35 membres,

- Délégation pour la coopération septentrionale et pour les relations avec la Suisse et la Norvège, à la commission parlementaire mixte UE-Islande et à la commission parlementaire mixte de l'Espace économique européen (EEE): 18 membres,

- Délégation à la commission parlementaire de stabilisation et d'association UE-Serbie: 15 membres,

- Délégation à la commission parlementaire de stabilisation et d'association UE-Albanie: 14 membres,

- Délégation à la commission parlementaire de stabilisation et d'association UE-Monténégro: 14 membres,

- Délégation pour les relations avec la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo: 13 membres,

## **2) Russie et États du partenariat oriental**

- Délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Russie: 31 membres,

- Délégation à la commission parlementaire d'association UE-Ukraine: 16 membres,

- Délégation à la commission parlementaire d'association UE-Moldavie: 14 membres,

- Délégation pour les relations avec la Biélorussie: 12 membres,

- Délégation au comité parlementaire de partenariat UE-Arménie, à la commission de coopération parlementaire UE-Azerbaïdjan et à la commission parlementaire d'association UE-Géorgie: 18 membres,

## **3) Maghreb, Machrek, Israël et Palestine**

Délégation pour les relations avec:

- Israël: 18 membres,

- la Palestine: 18 membres,

- les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe, y compris les commissions parlementaires mixtes UE-Maroc, UE-Tunisie et UE-Algérie: 18 membres,

les pays du Machrek: 19 membres,

## **4) Péninsule arabique, Iraq et Iran**

Délégation pour les relations avec:

- la péninsule arabique: 16 membres,

- l'Iraq: 8 membres,

- l'Iran: 11 membres,

## **5) Amériques**

Délégation pour les relations avec:

- les États-Unis: 64 membres,

- le Canada: 18 membres,

- la République fédérative du Brésil: 14 membres,

- les pays d'Amérique centrale: 15 membres,
- les pays de la Communauté andine: 13 membres,
- le Mercosur: 19 membres,
- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Mexique: 14 membres,
- Délégation à la commission parlementaire mixte UE-Chili: 15 membres,
- Délégation à la commission parlementaire Cariforum-UE: 15 membres,

#### **6) Asie/Pacifique**

Délégation pour les relations avec:

- le Japon: 24 membres,
- la République populaire de Chine: 38 membres,
- l'Inde: 24 membres,
- l'Afghanistan: 8 membres,
- les pays d'Asie du Sud: 15 membres,
- les pays de l'Asie du Sud-Est et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN): 27 membres,
- la péninsule coréenne: 13 membres,
- l'Australie et la Nouvelle-Zélande: 12 membres,
- Délégation aux commissions de coopération parlementaire UE-Kazakhstan, UE-Kirghizistan, UE-Ouzbékistan et UE-Tadjikistan, et pour les relations avec le Turkménistan et la Mongolie: 19 membres,

#### **7) Afrique**

Délégation pour les relations avec:

- l'Afrique du Sud: 16 membres,
- le Parlement panafricain: 12 membres,

#### **8) Assemblées multilatérales**

- Délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE: 78 membres,
- Délégation à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée: 49 membres,
- Délégation à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine: 75 membres,
- Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest: 60 membres,
- Délégation pour les relations avec l'assemblée parlementaire de l'OTAN: 10 membres.

Le Parlement a décidé, eu égard à la décision de la Conférence des présidents du 11 juillet 2019 relative à la composition des bureaux des délégations, que lesdits bureaux peuvent compter au maximum deux vice-présidents.